



# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 22 septembre 2021 à 18 h 30, édifice Henryville et via la plateforme TEAMS.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Frédéric Davignon – président du CÉ
- Madame Johanne Savoie – directrice de l'école
- Madame Alexandra Courtemanche – personnel de soutien
- Madame Alexandra Beudet – parent
- Madame Mélanie Ménard – parent
- Madame Roxanne Dazé – parent
- Madame Josianne Duval-Beaudin – parent substitut
- Madame Marie-Pier Pelletier –technicienne du service de garde
- Madame Marie-Ève Millaire – personnel professionnel
- Madame Mélanie Lorrain – enseignante
- Madame Danielle Berleur – enseignante
- Madame Danielle Charbonneau –membre de la communauté

ÉTAIENT ABSENTS : Madame Fauve D'Amour-Thibodeau – parent

## 1. Ouverture de la séance par la direction et vérification du quorum

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à **18 h 37**.

Madame Johanne Savoie, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-09-22-CÉ-107

L'ordre du jour est lu par M<sup>me</sup> Johanne Savoie.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

D'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. Élection au poste de président, secrétaire et substitut du président**

Résolution 2021-09-22-CÉ-108

M<sup>me</sup> Alexandra Beudet propose M. Frédéric Davignon pour agir comme président du conseil d'établissement de l'école et M<sup>me</sup> Mélanie Ménard seconde.

M. Frédéric Davignon accepte le mandat de président du conseil d'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Résolution 2021-09-22-CÉ-108

M. Frédéric Davignon propose M<sup>me</sup> Alexandra Courtemanche pour agir comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école et M<sup>me</sup> Mélanie Ménard seconde.

M<sup>me</sup> Alexandra Courtemanche accepte le mandat de secrétaire du conseil d'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Résolution 2021-09-22-CÉ-110

M. Frédéric Davignon propose M<sup>me</sup> Mélanie Ménard pour agir comme substitut du président du conseil d'établissement de l'école et M<sup>me</sup> Alexandra Beudet seconde.

M<sup>me</sup> Mélanie Ménard accepte le mandat de substitut du président du conseil d'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2021**

Résolution 2021-09-22-CÉ-111

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 14 juin 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que soit adopté, tel quel, le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du lundi 14 juin 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp is divided into two sections, with the signature crossing both. The signature appears to be 'M. Lorrain'.

**5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2021**

Résolution 2021-09-22-CÉ-112

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement tenue le 21 juin 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que soit adopté, tel quel, le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement du lundi 21 juin 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Approbation du rapport annuel du CÉ année 2020-2021**

Résolution 2021-09-22-CÉ-113

M. Frédéric Davignon a fait la lecture du rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021 lors de l'assemblée générale de parents qui a eu lieu le 14 septembre dernier.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beaudet :

Que soit approuvé, tel que présenté, le rapport annuel du CÉ de l'année 2020-2021.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. Adoption du budget de fonctionnement du CÉ (400 \$)**

Résolution 2021-09-22-CÉ-114

M. Frédéric Davignon informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement demeure à 400 \$. Ce budget sert principalement à rembourser les frais de déplacement et de gardiennage reliés aux soirs de réunion du conseil d'établissement. Une résolution peut être faite pour déterminer comment octroyer le montant restant.

Les années précédentes, ce budget a servi à payer des services aux élèves.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que soit adopté, le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Question du public (10 minutes)**

Aucun Public.

## 9. Point du président

### 9.1 Règles de régie interne (approbation)

Résolution 2021-09-22-CÉ-115

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente aux membres le document des règles de régie interne et informe ceux-ci des modifications apportées. Entre autres, il y a eu l'ajout du point suivant : « *Étant donné la situation pandémique, les séances pourront avoir lieu sur la plateforme TEAMS.* » Ce document leur sera également envoyé par courriel.

M. Frédéric Davignon propose de faire la modification suivante : « *Les séances pourront avoir lieu en TEAMS ou en présentiel.* »

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beaudet :

Que soient approuvées, avec la modification suggérée par M. Frédéric Davignon, les règles de régie interne.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.2 Règle de nomination des substituts (approbation)

Résolution 2021-09-22-CÉ-116

Les substituts de parents au conseil d'établissement ont été approuvés lors de l'assemblée générale de parents.

M<sup>me</sup> Johanne Savoie suggère que la même personne soit appelée en premier lorsqu'un substitut est requis, afin de stabiliser le processus et les suivis des dossiers. L'ordre des substituts proposé par M. Frédéric Davignon est le suivant :

1. M<sup>me</sup> Josianne Duval-Beaudin
2. M<sup>me</sup> Emmanuelle Prud'Homme
3. M<sup>me</sup> Véronique Goyette
4. M<sup>me</sup> Claudine Lachance

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Ménard:

Que soit approuvé l'ordre des substituts.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.3 Calendrier des rencontres (approbation)

Résolution 2021-09-22-CÉ-117

Les membres du conseil d'établissement se concertent pour déterminer les dates des prochaines réunions. Les dates retenues sont les suivantes :

- Le mercredi 27 octobre 2021;
- Le mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021;
- Le mercredi 19 janvier 2022;
- Le mercredi 23 mars 2022;
- Le mercredi 4 mai 2022;
- Le mercredi 15 juin 2022.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Pier Pelletier :

Que soit approuvé le calendrier des réunions.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.4 Nomination d'un représentant de la communauté (approbation)

Résolution 2021-09-22-CÉ-118

M<sup>me</sup> Mélanie Ménard propose, M<sup>me</sup> Danielle Charbonneau pour agir comme représentante de la communauté du conseil d'établissement de l'école et M<sup>me</sup> Marie-Ève Millaire seconde.

M<sup>me</sup> Danielle Charbonneau accepte le mandat de représentante de la communauté.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.5 Résolution des approbations par courriel :

#### a) Activités Inter-école pour les deux édifices (2021-08-27)

Résolution 2021-09-22-CÉ-119

M<sup>me</sup> Savoie informe que la première activité inter-école est le cross-country qui aura lieu le 8 octobre 2021. Les élèves se rendront à cette activité en autobus et les spectateurs ne seront pas permis.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que soit approuvée la résolution de l'approbation par courriel des activités inter-école pour les deux édifices.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10. Points de la direction**

### **10.1 Fonction et pouvoir du CÉ (document séance tenante)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente les fonctions et le pouvoir du conseil d'établissement. Elle enverra par courriel, aux nouveaux membres, les documents de formation CÉ.

### **10.2 Prêt des locaux de l'édifice Henryville (approbation)**

Résolution 2021-09-22-CÉ-120

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres qu'elle a été approchée par un réalisateur. Celui-ci a besoin d'une école de campagne afin de tourner un film. Il est venu visiter l'édifice d'Henryville la semaine dernière et il est tombé sous le charme de l'école. Il ne reste plus qu'à savoir si l'établissement sera choisi.

Pour ce tournage, l'équipe utiliserait une classe, les couloirs et la cour d'école. Ce prêt de locaux viendrait avec une compensation monétaire.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beaudet :

Qu'il y ait prêt de locaux à l'édifice Henryville pour le tournage.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **10.3 Déclaration de conflit d'intérêts (document séance tenante)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres qu'ils auront à remplir le document intitulé " *déclaration de conflit d'intérêts.* " Celle-ci l'enverra par courriel et les membres devront le compléter et le remettre à la direction.

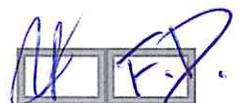
### **10.4 FDS : État de la situation dans les deux édifices (information)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente le tableau des fonds à destinations spéciales 2020-2021.

### **10.5 Retour sur la rencontre de parents du 14 septembre 2021 (information)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres que les rencontres de parents du 14 septembre dernier se sont bien déroulées.

De façon générale, les parents d'élèves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle ont davantage participé.



#### **10.6 Organisation scolaire : Clientèle au 30 septembre (information)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres que le 30 septembre 2021 aura lieu la prise de présence officielle. Elle précise l'importance que tous les élèves soient présents.

Elle informe également les membres du conseil que certains élèves qui avaient été transférés dans une autre école ont été rapatriés à la suite de départs durant l'été.

#### **10.7 Normes et modalités (approbation)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres que pour l'année scolaire 2021-2022, il y aura (2) bulletins et (2) communications. Toutes les compétences seront évaluées.

M<sup>me</sup> Johanne Savoie enverra aux membres par courriel le document intitulé normes et modalités.

M. Frédéric Davignon suggère de reporter l'approbation à une prochaine réunion du conseil d'établissement, afin que tous les membres aient pris connaissance du document.

#### **10.8 Modification au régime pédagogique (information)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres qu'étant donné la situation pandémique actuelle, le régime pédagogique a été modifié pour l'année scolaire 2021-2022, il y aura (2) étapes au lieu de (3) étapes. Une première étape à 40% et la seconde étape à 60%.

#### **10.9 Autorisation de sorties dans les villages (approbation)**

Résolution 2021-09-22-CÉ-121

M<sup>me</sup> Johanne Savoie demande au conseil l'autorisation pour les enseignants de sortir avec les élèves dans le village respectif. M. Frédéric Davignon précise que la demande est pour l'année scolaire complète.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que soit approuvée l'autorisation de sorties dans les villages d'Henryville et de Saint-Sébastien durant l'année scolaire 2021-2022.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **10.10 Campagne de financement chandails CLF et Viking (approbation)**

Approuvé lors de la réunion du 14 juin 2021. Numéro de résolution :  
2021-06-14-CÉ-101

#### **10.11 Campagne de financement des OPP : Fromage Kaiser**

Approuvé lors de la réunion du 14 juin 2021. Numéro de résolution :  
2021-06-14-CÉ-100

#### **10.12 Activités et sorties**

##### **a) Dérangement à l'horaire, Henryville : La magie de la chimie (approbation)**

Résolution 2021-09-22-CÉ-122

Celle-ci sera payée par la mesure " École inspirante ".

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beaudet :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité *La magie de la chimie*.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **b) Dérangement à l'horaire, Henryville : Les mots s'animent (approbation)**

Résolution 2021-09-22-CÉ-123

Cette activité sera payée par la mesure " Culture à l'école ".

Il est proposé par M<sup>me</sup> Danielle Berleur :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité *Les mots s'animent* à l'édifice d'Henryville.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

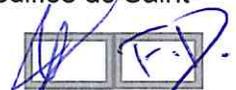
##### **c) Dérangement à l'horaire, Saint-Sébastien : La Pie curieuse (approbation)**

Résolution 2021-09-22-CÉ-124

Cette activité sera payée par la mesure " Culture à l'école ".

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain:

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité *La Pie curieuse* à l'édifice de Saint-Sébastien.



**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**d) Dérogation à l'horaire pour des activités sportives organisées par les enseignants d'éducation physique au cours de l'année scolaire. (Approbation)**

Résolution 2021-09-22-CÉ-125

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Ménard :

Que soient approuvés les dérogations à l'horaire pour des activités sportives organisées par les enseignants d'éducation physique au cours de l'année scolaire.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.13 Suivi de la situation Covid (information)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres qu'à la suite d'une déclaration d'un cas positif dans la classe de maternelle à l'édifice de Saint-Sébastien, la classe a été fermée, puisque les élèves du préscolaire ne portent pas de masque, la fermeture est immédiate.

Présentement, il y a beaucoup de virus de la grippe qui se propagent. Les mesures sanitaires continuent d'être appliquées dans les écoles.

**10.14 Dons de bancs oscillants (information)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres que l'école a reçu un don de 51 bancs oscillants. Un reçu de don sera acheminé au donateur. Les bancs seront répartis selon le besoin des classes.

M. Frédéric Davignon suggère de faire une lettre de remerciement et l'envoyer au donateur.

**10.15 Demande de don d'un conteneur par la municipalité d'Henryville (information)**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres qu'Agathe Roy, l'enseignante d'éducation physique de l'édifice d'Henryville, a assisté au conseil municipal afin de faire une demande de don pour un conteneur afin de ranger le matériel utilisé pour les récréations. La municipalité a fait parvenir la réponse dans une lettre envoyée par la poste. La direction n'a pas encore reçu cette lettre.

## 10.16 Activités plan de lutte, activités dans les grandes lignes (information)

Résolution 2021-09-22-CÉ-126

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres que l'activité des rubans verts sera renouvelée. Cette activité consiste à amener les élèves, les membres du personnel et les parents à s'engager à ne pas faire de gestes de violence.

Le projet SPARC est reconduit cette année. La formation des élèves volontaires s'est faite à Henryville le 21 septembre en soirée et se fera le 23 septembre prochain à Saint-Sébastien.

M<sup>me</sup> Marie-Ève Millaire informe les membres qu'il y aura des ateliers faits en classe et des bacs de lecture pour accompagner et prévenir sont accessibles aux enseignants. Il y aura la visite de justice alternative et d'une policière communautaire.

Marie-Ève Millaire suggère d'installer un kiosque de rubans verts lors des rencontres de parents afin d'impliquer les parents dans le projet.

M. Frédéric Davignon offre de faire une demande afin d'allouer un montant pour acheter les rubans verts supplémentaires pour les parents.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Millaire :

Que soit approuvé d'allouer un montant de 350 \$ du fonds à destinations spéciales pour payer une partie des rubans verts.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 11. Points de la technicienne du service de garde

M<sup>me</sup> Marie-Pier Pelletier informe les membres qu'il y a 85 inscriptions d'élèves réguliers au service de garde d'Henryville et de Saint-Sébastien.

En raison de la pandémie, il n'y aura pas de sorties lors des journées pédagogiques, mais il y aura des animations à l'école.

➤ **À 8 h 30, Mélanie Lorrain propose de prolonger la séance.**

**12. Point de l'OPP de Saint-Sébastien**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie demande à M<sup>me</sup> Josianne Duval-Beaudin ainsi qu'à M<sup>me</sup> Roxanne Dazé si elles désirent que les deux OPP se fusionnent. Celles-ci sont d'accord.

M<sup>me</sup> Josianne Duval-Beaudin fait la demande à M<sup>me</sup> Savoie de faire des remerciements pour les dons du dîner de la rentrée ainsi que pour les bacs de composte.

M<sup>me</sup> Duval-Beaudin s'informerait auprès de la fromagerie Kaiser des nouveaux prix pour la campagne de financement. Elle suggère que l'OPP décore les deux écoles pour l'Halloween.

**13. Point de l'OPP d'Henryville**

Rien à ajouter.

**14. Question du public (10 minutes)**

M<sup>me</sup> Danielle Charbonneau demande un suivi sur l'activité "Moi je suis" qui a eu lieu l'année dernière.

M<sup>me</sup> Johanne Savoie mentionne que cette activité a été appréciée en général par les élèves.

**15. Levée de la séance**

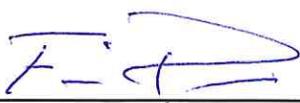
Résolution 2021-09-22-CÉ-127

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que la séance soit levée à 20 h 26.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Président du CÉ

  
\_\_\_\_\_  
Direction

